



# Le journal de la Commune d'ENCHENBERG

## Juillet 2015!!

Le Mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'école est finie, vive les vacances ! En effet, après une année de travail bien chargée, nos enfants ont bien mérité un peu de repos. Et nous, les adultes, nous ne déméritons pas non plus. Un peu de temps libre nous permettra de vaquer à nos activités préférées. J'ai plaisir à vous présenter ce nouveau bulletin communal qui retrace quelques événements de ces derniers mois et qui vous informe également des nouvelles échéances à venir.

Vous pourrez y découvrir les éléments détaillés du budget communal, du budget annexe du lotissement « Les Marguerites » ainsi que du service de l'eau que nous sommes fiers d'exploiter en régie directe. Ce service fonctionne bien et je félicite le service technique de la commune qui veille à ce que tous les jours nous ayons une eau de qualité et en quantité suffisante. C'est une très grande responsabilité mais nous l'assumons avec professionnalisme depuis des décennies. Il nous sera très difficile d'accepter un jour, peut-être, de voir partir cette gestion pour être transférée par obligation à la Communauté de Communes du Pays de Bitche.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015 l'instruction des permis de construire est confiée au service « urbanisme » de la Communauté de Communes du Pays de Bitche, l'Etat n'assurant plus ce service. Les demandes sont néanmoins à déposer au secrétariat de la Mairie. De même la réglementation nationale impose aux Communautés de Communes de s'investir dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, ce qui signifiera la mort programmée de notre PLU.

Avec la loi « NOTRe » portant nouvelle organisation territoriale de la République nos communes craignent aujourd'hui pour leur avenir, les textes les dépouillant progressivement de leurs compétences ; le tout couronné par la baisse drastique des dotations de fonctionnement et des subventions. Cette situation nous impose à nous gestionnaires des finances communales d'être très vigilants sur la programmation des nouveaux projets. Un jour, chers concitoyens, ce sera un exploit pour un petit budget comme le nôtre à financer simplement nos dépenses de fonctionnement.

Le Département de la Moselle qui est le principal partenaire des projets structurants de nos communes vient de clarifier sa politique sur les aides financières qu'il pourra accorder malgré la baisse des crédits alloués. La municipalité travaille actuellement sur les nouveaux projets qu'elle souhaite mettre en chantier et surtout sur leur priorisation. Je veux espérer qu'au cours de la période automnale nous pourrions communiquer sur ces projets.

A partir de la rentrée scolaire de septembre prochain l'accueil au périscolaire sera maintenu les matins et les soirs. Cependant pour le mercredi de 10 H à 12h15 ce ne sera plus possible car l'effectif accueilli est réellement trop faible et ne justifie pas de mobiliser un personnel communal. La cantine sera installée dans les locaux de l'ancienne maternelle (club de tir) ce qui évitera les risques d'accident lors de la traversée de la route principale. Selon la réglementation nous serons dorénavant obligés de faire livrer les repas par un prestataire agréé en restauration collective.

Maintenu depuis près de 35 ans à l'actif de la commune, le restaurant communal appelé « Auberge Ste Vèrène » a été vendu aux époux JEDINAK notre couple de restaurateurs qui va pouvoir investir dans ce bâtiment afin de le mettre aux normes et de le personnaliser à leur goût. Nous leur souhaitons bonne chance dans leur projet.

Enfin une bonne nouvelle, la chasse communale est à nouveau louée jusqu'en 2024. En effet, après une procédure administrative et juridique complexe et longue les deux lots de chasse ont trouvé preneur.

Je voudrais profiter pour remercier toutes les personnes qui s'investissent tout au long de l'année pour l'intérêt général sans oublier les associations qui participent activement à l'animation de notre village. Je leur en suis très reconnaissant et je les félicite pour leur engagement.

Je souhaite à chacune et à chacun de passer d'agréables vacances et une bonne lecture de ce bulletin.



Le maire,  
M FATH Bernard



1<sup>ère</sup> Adjointe  
Mme WITTMANN  
Véronique



2<sup>ème</sup> Adjoint  
M GLASER Pascal



3<sup>ème</sup> Adjointe  
Mme HECKEL  
Micheline



4<sup>ème</sup> Adjoint  
M BUCHHOLZER  
Fabien

Votre Maire  
Bernard FATH



## INFOS PRATIQUES

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi **fermée** - 14h à 17h  
Mardi 9h à 12h - 14h à 17h  
Mercredi **fermée**  
Jeudi 9h à 12h - 14h à 17h  
Vendredi 9h à 12h - 14h à 17h

### PERMANENCE DES ELUS :

Le **vendredi de 17h à 19h**  
M le Maire reçoit également sur RDV, s'adresser au secrétariat de la mairie.

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME DE REMBLAI :

	Mercredi	Samedi
Du 04 avril au 31 octobre 2015		<b>14h à 18h</b>
Du 5 juin Au 26 septembre	<b>17h à 19h</b>	<b>14h à 18h</b>

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE ROHRBACH LES BITCHE :

Impérativement présenter la carte Sydème

Lundi **fermée** - 13h à 17h  
Mardi 10h à 12h - 14h à 17h  
Mercredi 10h à 12h - 14h à 17h  
Jeudi 10h à 12h - 14h à 17h  
Vendredi 10h à 12h - 14h à 17h  
Samedi 9h à 12h - 14h à 17h

### RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES :

Le mercredi en journée

### HUILES USAGEES ET BATTERIES :

A déposer le **VENDREDI de 10h45 à 11h45** à l'atelier municipal situé en face du foyer d'accueil médicalisé Fleur de Vie.

### CONTENEUR A VERRES, CHAUSSURES et VETEMENTS:

Au parking de la maison des arboriculteurs situé en face de l'ancienne gare SnCF.

### RECUPERATION DE CARTOUCHES D'ENCRE :

Dans le **hall de la mairie** aux heures d'ouverture

### OUVERTURE DU CABINET DU MEDEDIN Alain STEIER

Lundi 8h30 - 11h  
Mardi matin sur RDV / 18h à 20h  
Mercredi 8h30 - 11h / 17h à 19h  
Jeudi 8h30 - 11h / 17h à 19h  
Vendredi fermé  
Samedi 9h - 11h

### Contacts

Mairie – 25 rue Centrale 57415 ENCHENBERG  
Tél. 03.87.96.38.78 Fax: 03.87.96.35.57  
Courriel: [mairie.enchenberg@orange.fr](mailto:mairie.enchenberg@orange.fr)  
Site: [www.enchenberg.fr](http://www.enchenberg.fr)

## AGENDA

### Dimanche 23 août 2015

**Kermesse paroissiale** organisée par l'Association St Joseph à la salle polyvalente.

### Dimanche 23 août 2015

**Festival IL ETE UNE FOIS** à 21h sur le site du lavoir en face de la Chapelle Ste Véréne ou à la salle polyvalente en cas de mauvais temps. Entrée gratuite.

### Mardi 1<sup>er</sup> septembre 2015

**Rentrée de classe** des enfants de l'école maternelle et élémentaire.

### Dimanche 13 septembre 2015

**Marché aux puces** autour de la salle polyvalente organisée par l'interassociation.

### Samedi 19 et dimanche 20 septembre 2015

**Visite du site** de la Chapelle Ste Véréne et de l'Ermitage dans le cadre des journées européennes du patrimoine.

### Mardi 29 septembre 2015

**Don du sang** à la salle polyvalente de 14h30 à 19h30 organisé par les Etablissements de sang de Metz.

### Dimanche 4 octobre 2015

**Exposition** de fruits et légumes organisée par le syndicat des arboriculteurs à la salle polyvalente.

### Samedi 17 et Dimanche 18 octobre 2015

**Exposition** d'oiseaux exotiques organisée par l'Association Ailes de couleur à la salle polyvalente.

### Dimanche 8 novembre 2015

**Messe des chasseurs** sur le site de la Chapelle Ste Véréne.

### Jeudi 12 novembre 2015

En raison des jours fériés, la **collecte du multflux** du mercredi 11 novembre est reportée au jeudi 12 novembre.

### Mercredi 18 novembre 2015

**Ramassage des objets encombrants** tels que mobilier d'ameublement, appareils sanitaires et objets divers d'un volume maximal de 1,5 m3 par objet. Veuillez sortir vos articles la veille.



**Nim** Plats asiatique et français  
Restauration à emporter

nems, beignets de crevettes, buffet thaï, etc...  
(sur commande)

41 Rue de Lemberg  
57415 ENCHENBERG  
Tél: 06.89.65.80.66



# PAGE ANIMATIONS ET SORTIES



Les élèves ont chanté la marseillaise

## Concert de printemps à la salle



L'Harmonie du Pays de Bitche accompagnée de la jeune chanteuse de 17 ans, Inès Gangarossa, a donné un concert de printemps à la salle polyvalente le 30 mai dernier.

*Les musiciens et la chanteuse ont charmé le public venu très nombreux..*

## Classes de CP, CE1 et CE2



## CEREMONIE DE COMMEMORATION DU 8 MAI



Les enfants d'Enchenberg accompagnés de Mme MARGUIER, directrice et de Mme BAUER, professeur des écoles ont entonné la marseillaise à l'occasion du dépôt de gerbe organisé par la municipalité devant le Monument aux Morts le 8 mai dernier.

Cette cérémonie a été rehaussée par la présence du corps des sapeurs-pompiers de Montbronn-Enchenberg, de M SCHAAFF, porte drapeau ainsi que des habitants de la commune.

## Visite du parc animalier de Sainte-Croix



Le jeudi 7 mai 2015, 38 élèves des classes de CP, CE1 et CE2 se sont rendus au parc animalier de Sainte-Croix à Rhodes.

Les enfants ont passé une journée inoubliable dans un écrin de verdure de 120 hectares. 3 sentiers les emmènent à la rencontre de 1500 animaux issus de 100 espèces vivant en semi-liberté. L'après-midi est jalonné d'un embarquement immédiat sur des pirogues puis d'un parcours pieds nus, de la visite de l'île des lémuriens, de l'observation des pandas roux et d'une traversée d'un labyrinthe végétal.

*Journée vivement appréciée par les enfants*



# PAGE INFOS



**Nouveau service !**  
Recevez votre timbre  
pour passeport par  
courriel ou par sms

Depuis le 2 mars 2015, le site [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr) permet à l'utilisateur d'acheter en ligne, 24h/24 et 7j/7, en quelques clics seulement depuis son ordinateur, sa tablette ou son smartphone, son timbre fiscal électronique pour l'obtention d'un passeport.

Ce service est entièrement sécurisé que ce soit au niveau du paiement du timbre ou de son remboursement en cas de non utilisation.

En parallèle, vous pouvez continuer à acheter vos timbres fiscaux papier chez les buralistes agréés qui pourront également délivrer le timbre électronique prochainement.

➔ Informations sur [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr)

## Accès déchèteries limité à 20 passages/an

Depuis le 1er juillet 2013, les usagers doivent impérativement présenter leur **sydem'pass** en déchèterie de Bitche ou Rohrbach-lès-Bitche.

L'accès est fixé à 20 passages par an (année civile) avec une quantité limitée à 1m3 par passage, selon un règlement défini par le comité syndical du 30 novembre 2012 disponible sur le site internet : [www.paysdebitche.fr](http://www.paysdebitche.fr)

Le passage en déchèterie sera facturé 20 € TTC par m3 d'apport de déchets supplémentaires.

Les modalités pour l'achat de passages supplémentaires (au-delà des 20) sont les suivantes : les personnes doivent se présenter au Syndicat des Communes du Pays de Bitche, le Syndicat établira une facture, après paiement au trésor public, le passage sera crédité sur la carte sydem'pass par le Syndicat.



## Fête des 40 ans



Le PARC REGIONAL DES VOSGES DU NORD

vous invite chaleureusement à fêter ses 40 ans

**LE DIMANCHE 9 AOUT à la PETITE PIERRE !**

Au programme: concerts gratuits et spectacles de  
rue de 11h à 19h.

Renseignements au 03 88 01 49 59

## RAPPEL !!!

Accès à la plateforme de remblai  
de la Commune

L'accès des particuliers à la plateforme de remblai de la commune est strictement limité aux seuls horaires d'ouverture prévus par la municipalité. Les entreprises, avant travaux, devront impérativement s'adresser en mairie.

	Mercredi	Samedi
4/04 au 31/10		14h à 18h
5/06 au 26/09	17h à 19h	14h à 18h



## Aides ravalement des façades

**Dossier à déposer en mairie**

La Communauté des Communes du Pays de Bitche et le Conseil Régional de Lorraine se sont engagés dans un partenariat en vue d'apporter aux personnes privées:

- un service de conseil gratuit pour valoriser leur bâtiment
- Une aide financière au titre des travaux de ravalement de façades.

Désormais seules les constructions antérieures à 1970 pourront bénéficier d'une aide financière et technique.

Autre nouveauté: c'est un architecte du SYCOPARC qui apportera dorénavant les conseils techniques aux particuliers (en remplacement du CAUE).

L'aide sera modulée en fonction de la situation— ou non— du projet dans le périmètre de la Chapelle dit ABF.

HORS PERIMETRE ABF		
	Taux subvention	Montant maximum
Cté de Cnes	10%	8 000 €
Conseil régional	10%	8 000 €
EN PERIMETRE ABF		
Cté de Cnes	15%	8 000 €
Conseil régional	15%	8 000 €



# PAGE INFOS

## Accès à l'aire de jeux



## Attention Renards Risque de contamination "Echinococcose"

Plusieurs renards ont été signalés dernièrement dans les rues du village en plein jour. Nous rappelons à tous les habitants de veiller aux règles suivantes:

- Ne pas nourrir les renards, et ne pas leur laisser accès à de la nourriture (gamelle du chien/chat, ordures, ..)
- Lavez-vous les mains dès que vous avez travaillé dans le jardin, dès qu'il y a présence de terre.
- Clôturez les potagers ou les jardins isolés pour les rendre difficile d'accès aux animaux errants (sauvages ou domestiques).
- Lavez tous les légumes et si possible mangez cuits (les œufs du parasite sont tués instantanément à ébullition, ou en 5 mn à 45-55°C.
- Ne mangez pas de fruits ou de plantes sauvages (mûres, myrtilles, champignons..) crus, CUISEZ-LES !!! Une cuisson est indispensable afin d'éviter tout risque.
- Faites vermifuger vos animaux domestiques.

## Respect des lieux !!

Ces dernières semaines ont été constatées des dégradations aux jeux, des dépôts de débris (boîtes à pizzas, canettes de boissons et de bières, des bouteilles en verre jetées au sol, etc...) Des fleurs ont également été arrachées. Ces agissements sont intolérables car ils menacent la sécurité de nos jeunes enfants.

**Pour la sécurité des jeunes enfants, nous ne pouvons admettre ce genre d'agissements.**

**Nous vous rappelons que l'accès à l'aire de jeux installée à l'avant de la cour de l'école élémentaire n'est autorisé qu'aux enfants de 3 à 12 ans accompagnés d'un adulte et strictement interdit aux chiens ainsi qu'aux vélos.**



Syndicat des Eaux  
et de l'Assainissement  
Alsace-Moselle

## Vidange de fosse septique

La SDEA Alsace-Moselle est en charge de l'assainissement des eaux usées et pluviales en remplacement de la Communauté des Communes du Pays de Bitche depuis le 1er janvier 2015.

**Pour toutes vos demandes de vidange de fosse septique tarifé à 265 € HT pour une contenance de 3m<sup>3</sup>, il faudra vous adresser au SDEA antenne de Bitche ☎ 03 87 27 22 87**

## Installation de nouveaux panneaux



Entrée de Hameau du Guisberg avec voie sans issue.



Le panneau d'entrée d'agglomération ENCHENBERG installé Rue de Guisberg signifie que la vitesse est limitée à 50 km/h.



Pour éviter d'endommager la route du Guisberg, les grumiers chargés ne sont pas autorisés à prendre la route dans le sens vers le Guisberg. Ils doivent s'engager à vide et revenir chargés par la route forestière du Kranzweg pour sortir vers la départementale par la Rue de la Barrière.



# PAGE INFOS

## Espace Info énergie

RDV au 03.87.13.13.71 ou 03.87.28.97.45



La Communauté de Communes du Pays de Bitche s'est installée dans de nouveaux locaux au 4 Rue Général Stuhl à BITCHE. Cela lui permet d'accueillir certains organismes extérieurs comme l'espace info énergie (EIE) qui assure une permanence quinzomadaire chaque vendredi après-midi de 13h30 à 15h30.

Institués par l'ADEME, les EIE sont des centres d'information dont le but est de sensibiliser et d'informer le grand public sur la maîtrise des énergies.

Leur rôle est de fournir un conseil gratuit, neutre et objectif aux particuliers, aux collectivités territoriales et aux entreprises, sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables dans le bâtiment essentiellement, et sur le transport.

L'EIE oriente également les ménages et les porteurs de projets dans leur recherche de subvention pour travaux d'économie d'énergie.



**Nouveauté !**

*A partir du 1er juillet 2015,  
les permis de construire et les déclarations préalables seront  
instruits par la Communauté de Communes du Pays de Bitche.  
Demandes à déposer en Mairie*

**SCHOENDORF DANIEL ET FILS**

**ENERGIE RENOUVELABLE**

Chauffage Sanitaire  
Climatisation Tubage  
Pompe à chaleur S CH Solaire

Tél. 03 87 96 41 72

11 rue de Lambach 57415 Enchenberg



## Vente de bois de chauffage

La vente de bois de chauffage du 30 avril dernier, provenant de la forêt communale, a rapporté un produit de 6720,-€ à la commune. C'est la première fois que les lots ont été adjugés en bloc, c'est-à-dire prix global du lot où la quantité est estimée à l'avance.

**Nouveau !  
Vente en bloc et payable de suite**

## Services aux administrés

### ACTIONS MENEES PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BITCHE

1. Soutien technique et financier pour les travaux de ravalement sur des bâtiments construits avant 1970;
2. Conseils aux particuliers qui projettent une éco-rénovation de bâtiments construits à partir de matériaux traditionnels et datés généralement d'avant 1949 dans le cadre du programme MUTARCHI;
3. Soutien technique et financier au titre du dispositif « habiter mieux », principalement destiné à lutter contre la précarité énergétique;
4. A partir du 1er juillet 2015, elle assurera pour le compte des communes qui n'ont plus accès aux services de l'Etat, l'instruction des autorisations du droit des sols.

03.87.96.99.45

## Nouveau panneau d'affichage publicitaire



Un nouveau panneau d'affichage publicitaire a été installé sur le mur du parking à proximité du presbytère. Les associations de la commune pourront l'utiliser, recto verso, pour y fixer leurs affiches d'animations ou de sorties. Le panneau a été réalisé par les ateliers HOFFMANN de Lemberg pour un montant total de 108,-€ TTC.

# PAGE INFOS

## Nouveau comité à la SFE



### Contact

Mme SCHMIDT Tania

☎ 03.87.96.40.33



L'assemblée générale du 19 juin a désigné un nouveau comité :

**Tania SCHMIDT, Présidente;** William GAENG, secrétaire; Eric SCULLER, trésorier; Roland SCHMIDT, trésorier adjoint; Pascal GLASER, Martin WEINLAND, Laurent METZ et Jérôme BOUR, responsables des jeunes; Sonja GAENG et Cynthia FRIES, réviseurs de caisse; David LUTZ, Jean-François KLEIN et Lalaine RAHARISOA, assesseurs.

L'effectif est de 25 joueurs. Le club compte également deux équipes jeunes: U7 et U9.

## Découverte sur le chantier de la Chapelle Sainte Vèrène

Des travaux d'aménagements sont actuellement réalisés par les bénévoles de l'Association de sauvegarde de la Chapelle Sainte Vèrène. Ces derniers ont permis de faire une nouvelle découverte sur ce chantier, à savoir, un poids de pesée de 80 g datant du Moyen Âge.



## "La cantine"

**changement de fournisseur  
pour les repas de la cantine !**



Le bâtiment de l'ancienne école maternelle accueillera à la rentrée la cantine scolaire.

Dès la rentrée, les repas de la cantine ne pourront plus être assurés par le restaurant Auberge Sainte Vèrène. En effet, selon la réglementation en vigueur, il faudra obligatoirement passer par un prestataire agréé en restauration collective. De ce fait, un autre fournisseur assurera ce service dès le 1er septembre prochain.

**Accueil du périscolaire du mercredi matin 10h/12h15  
supprimé à la rentrée**

# PAGE MARIAGE ET PERSONNES A L'HONNEUR

Toutes nos félicitations!



Le 13 juin 2015,  
célébration du mariage  
civil par M le Maire de  
**Cédric SAHLING**



**Stéphanie ANTHONY**



## Vice-champion de Lorraine de la petite Reine!

Lors du dernier championnat de Lorraine minime qui s'est déroulé le 7 juin dernier à Epinal, Gabriel BOUR, membre du sprinter club de Sarreguemines, s'est classé 2ème au championnat de Lorraine et termine ainsi sur le podium comme vice-champion de Lorraine.

**Bravo pour cet exploit sportif !**



### AUBERGE SAINTE VERENE

Plat du jour du lundi au samedi à midi  
Carte et menus dimanche midi  
Carte, pizzas et tartes flambées vendredi soir

**LIVRAISON REPAS A DOMICILE**

Fermée le mardi à partir de 15h  
Et le mercredi toute la journée

1, Rue Centrale 57415 ENCHENBERG

☎ 03 87 96 43 68

[aubergesainteverene@orange.fr](mailto:aubergesainteverene@orange.fr)

## SP PNEUS

3 rue Centrale 57415 Enchenberg

VENTE DE PIÈCES DÉTACHÉES

09 61 63 34 06

MONTAGE PNEUS  
GEOMETRIE

ENTRETIEN | VIDANGE | RECHARGE CLIMATISATION

Disques / Plaquettes - Echappement - Rotules - Amortisseurs - Kit Distribution

INVITATION AUX  
RENCONTRES  
AVEC LE  
GROUPE SOS



# Foyer d'accueil médicalisé Fleur de Vie d'Enchenberg



## Succès au foyer d'accueil médicalisé



Dans le cadre des 30 ans du Groupe SOS, la soirée pizzas-flamms organisée le 5 juin dernier, a connu un vif succès.

La soirée s'est ensuite poursuivie par la prestation de la chorale des résidents du FAM, très appréciée des convives.



manuela.rossell@gmail.com  
www.theraneo.com/rossell

15, rue du stade  
57415 Enchenberg

06 88 77 99 46

### SOPHROLOGUE

Diplôme de Sophrologie formé au Cycle Fondamental de la Sophrologie  
Caycédiennne

MASSAGE BIEN ETRE - MEDITATION - PLEINE CONSCIENCE

MANUELA ROSSELL



Fête de la  
MUSIQUE  
21 JUIN 2015



Prestation du groupe 4 KINDS OF CRAP (jeunes talents du Bitcherland)

Chanteurs et groupes de musique sur scène lors de la fête de la musique édition 2015 organisée par l'association des vétérans d'Enchenberg à la salle polyvalente en partenariat avec la commune :

Bernard DANN,  
La Chorale des résidents du F.A.M  
Les BLACK FIRES (rock) jeunes talents d'Enchenberg.  
DORIAN SPIEN (solo guitare)  
MUD CAKE (blues, rock)  
LES AGITES  
CASUAL DUST (swing/blues/rock)



## Journée portes ouvertes le dimanche 30 août 2015

Le centre équestre MAYER Guillaume organise une  
journée portes ouvertes de 10h à 18h  
Le dimanche 30 août 2015

Il vous propose des cours d'équitation pour tous  
niveaux encadrés par Guillaume et Rachel MAYER,  
moniteurs diplômés.

Des stages sont organisés pour les jeunes durant les  
vacances d'été.

Renseignements au 06 80 92 12 10



# PAGE JUMELAGE

## Séance du Conseil municipal à Hangard



Le Ortsvorsteher de Hangard, M Rolf ALTPETER, avait invité le Conseil Municipal d'Enchenberg à assister à une séance du conseil municipal du regroupement de Wiebelskirchen—Hangard—Münchwies qui a eu lieu le vendredi 13 juin 2015 à Hangard.

Après la venue de nos amis de Hangard le 13 juillet dernier, de nouvelles rencontres de partenariat entre les deux villages ont d'ores et déjà été programmées .

En attendant la grande fête du 50ème anniversaire du jumelage qui devrait se dérouler en 2018/2019.

A l'occasion du 1250ème anniversaire de la ville de Wiebelskirchen et la fête de la piscine, nos partenaires allemands ont prévu d'organiser le samedi 18 juillet

- Un duel de natation entre le Maire d'Enchenberg et le Orstvorsteher de Hangard.
- Une course de natation relais où une équipe de 4 nageurs d'Enchenberg se confrontera à une équipe de Hangard.



Après la séance du Conseil Municipal, place à l'amitié et à la bonne humeur. Chaque convive a été invité à s'exercer au tir à l'arc.

Une soirée grillade clôtura la soirée.





# PAGE TRAVAUX

## Installation d'un abri pour vélos



La structure en bois pour abriter les vélos de l'école maternelle a été construite par la scierie RIMLINGER Bernard de Montbronn pour un montant de 2 053,03 € TTC. Les agents techniques de la commune se chargeront de finir les travaux en fixant des lambris tout au tour de l'abri ainsi que la mise en place de tuiles sur la toiture.

## Réducteur de pression au Guisberg



Un réducteur de pression a été installé sur la conduite EAU au Hameau du Guisberg ce qui a permis de réduire la pression naturelle de 10 bars à 3 bars.

C'est l'entreprise WENDLING TP de Weisingen (67) qui a fourni le stabilisateur-régulateur de pression pour un montant de 4 764,-€ TTC.

## Création d'un étage dans les annexes de la salle polyvalente



Dans les deux locaux annexes de la salle polyvalente, les agents techniques ont réalisé un étage ce qui permet de doubler la surface de stockage.



### NOUVEAUX DEFIBRILLATEURS

Dans le cadre d'un groupement de commande proposé par la Communauté de Communes du Pays de Bitche, la commune s'est équipée de 2 défibrillateurs automatisés externes acquis auprès de la société Cardia Pulse de Reichstett (67) pour un montant total de 3 736,80 € TTC.

Les frais élevés de location du défibrillateur installé à la mairie ont conduit la municipalité à investir dans l'achat d'un des deux défibrillateurs.

Le nouveau défibrillateur installé à l'extérieur de la salle polyvalente a été financé à hauteur de 1 489,67 € par le versement de l'association Les Fauchés d'Enchenberg lors de sa dissolution en 2014.



Extérieur MAIRIE



Extérieur SALLE POLYVALENTE



Installés le 22 avril dernier, ils feront l'objet de formations à l'attention des habitants.



# PAGE DELIBERATIONS

**SEANCE DU  
14/04/2015**

## Taux des différentes taxes

Dans le cadre des impôts locaux, le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition comme suit:

Taxe d'habitation: 11,67 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 9,52 %

Taxe foncière sur propriétés non bâties: 86,15 %

## Vente du restaurant communal

Suite à la proposition d'achat pour le restaurant communal faite par les gérants de l'Auberge Sainte Vèrène, M et Mme JEDYNAK Ivan, et après négociation, le Conseil Municipal a décidé de vendre ce bâtiment au prix de 100 000,-€. Cette décision a été prise sur avis favorable de la Commission des Finances locale. L'acquisition de ce bâtiment par les époux JEDYNAK leur permettra d'engager des investissements importants pour transformer, valoriser et mettre aux normes cet établissement afin que sur ENCHENBERG, il puisse être exploité un restaurant de bon niveau. A ce titre, l'acquisition impose aux époux JEDYNAK une importante et coûteuse mise aux normes que la commune ne souhaite pas réaliser.

## Mise aux normes vestiaires de football

Dans le cadre d'un projet des travaux de mise aux normes des vestiaires de football, le Conseil Municipal a décidé de solliciter des subventions auprès de la Fédération Française de Football ainsi qu'auprès d'autres partenaires financiers. Cette opération ne pourra se concrétiser qu'à la condition de bénéficier des aides financières suffisamment conséquentes.

## Terrain

Le Conseil Municipal a décidé la distraction du régime forestier concernant une parcelle de terrain jouxtant immédiatement le centre équestre MAYER qui avait fait l'objet d'une vente en 2009.

## Adhésion

Il a été décidé l'adhésion de la Commune à l'association des maires ruraux de Moselle.

## Vente de bois

Il a décidé de modifier le mode de vente des lots de bois de chauffage en forêt communale à savoir que les ventes se feront en bloc, prix global par lot où la quantité de bois est estimée, lot non réceptionné et paiement le jour de la vente.

**SEANCE DU  
05/06/2015**

## Statuts de la Cté des Communes du Pays de Bitche

Le Conseil Municipal a approuvé la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Bitche en ce qui concerne le transfert du siège de cette dernière dans les nouveaux locaux au 4, Rue du Général Stuhl à BITCHE.

## Instruction des permis de construire et déclaration préalable

La Commune d'Enchenberg a adhéré au service commun mis en place par la Communauté de Communes du Pays de Bitche pour l'instruction des autorisations du droit des sols. En effet, à partir du 1er juillet 2015, les permis de construire et autres demandes en matière d'urbanisme ne seront plus instruits par les services de l'Etat (DDT) pour les communes disposant d'un Plan local d'Urbanisme (PLU). Par conséquent, toutes ces demandes continueront à être réceptionnées en Mairie mais seront transmises ensuite pour instruction à la Communauté de Communes du Pays de Bitche.

## Réducteur de pression

Le Conseil Municipal a acté la décision de la mise en place d'un réducteur de pression sur le réseau de distribution de l'eau potable à l'annexe de Guisberg. L'entreprise WENDLING de Weisslingen a procédé à l'installation de cet équipement pour un montant HT de 3 970€ qui permettra d'abaisser la pression de 10 à 3 bars pour éviter à l'avenir des ruptures sur la conduite d'eau au Guisberg.

## Gestion du personnel

Dans le cadre de la gestion du personnel communal, le Conseil Municipal a décidé de réviser le régime indemnitaire qui est devenu obsolète et de le mettre en conformité avec la réglementation actuelle. Il a également décidé de créer deux postes au grade d'adjoint technique. Cette création de poste d'agent de service au grade d'adjoint technique d'une quotité de travail de 10/35ème ne donne pas lieu à nouveau recrutement. Elle permet seulement de régulariser administrativement la situation de deux personnes affectées à la cantine scolaire.

## Rues du Lotissement

Le Conseil Municipal a décidé de dénommer deux RUES au lotissement "les Marguerites" et a choisi les noms suivants :

- la rue principale est appelée **RUE DES BLEUETS**
- l'impasse est appelée **IMPASSE DES LYS**

## Fête du 14 juillet

Le Conseil Municipal a décidé de financer le feu d'artifice du 13 juillet pour un montant de 2000,-€ ainsi que d'offrir une tablette de chocolat et un bon d'achat aux enfants de moins de 14 ans.



# PAGE DELIBERATIONS

## Fête de la musique

Il a décidé de prendre en charge les frais de sonorisation pour une valeur de 1 200,-€.

## Opérations comptables

Le Conseil Municipal a accepté les opérations suivantes:

- chèque de 2 160,- € des assurances GROUPAMA
- Versement de 2 769,-€ de la Fabrique de l'Eglise concernant la prise en charge des travaux de remplacement du revêtement de sol à la tribune de la chorale.
- Remboursement de 250,-€ à un particulier pour un renouvellement d'une concession au cimetière indûment encaissé.
- Remboursement de frais d'intérêt communal à des particuliers pour une valeur de 32,80 € correspondant au périscolaire.
- Pris en charge de la cotisation annuelle de l'assurance des pompiers pour un montant de 627,-€ destinée à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers.

## **SEANCE DU 16/06/2015**

### Location de chasse communale

Consécutivement aux réunions de la Commission Consultative de la Chasse Communale et de la Commission de Location de la Chasse qui, chacune, ont émis leur avis favorable, le Conseil Municipal a désigné les candidats retenus pour la location de la chasse communale concernant la période allant jusqu'au 1er février 2024.

Le lot n°1 totalisant un territoire de chasse de 238,7040 ha a été attribué à M Matthieu LAUBACHER d'Enchenberg pour un loyer annuel de 4 500,-€.

Le lot n°2 d'une surface chassable de 218,8128 ha a été attribué au Groupement Forestier du Rotfelsen représenté par son mandataire M Sébastien KREBS de Montbronn pour un loyer annuel de 4 200,-€.

La ligne de séparation des deux lots s'établit par la route départementale entre Enchenberg et Meyerhof et par la route départementale entre Enchenberg et Montbronn.

### Estimateur de dégâts de gibier rouge

Il a désigné M Marc SCHMITT de Lemberg en qualité d'estimateur des dégâts de gibier rouge.

**EPICERIE -TABAC-PRESSE**

**RELAIS POSTE COMMERCANT**

**Mme BURGUN Michèle**

23 Rue Centrale

57415 ENCHENBERG

**Tél. 03.87.96.38.71**



## **SEANCE DU 03/07/2015**

### Tarifs location salle polyvalente

Le Conseil Municipal a décidé de réviser les tarifs des locations de la salle polyvalente afin de l'adapter aux sollicitations actuelles. Tarifs consultables sur le site de la commune.

### Chauffage club canin

Pour assurer un chauffage correct, le bâtiment du club canin sera raccordé au réseau de gaz naturel. Le Conseil Municipal a décidé que la consommation sera mise à la charge du club.

### Accueil du périscolaire du MERCREDI MATIN

Le Conseil Municipal a estimé que l'accueil au périscolaire du mercredi matin de 10h à 12h15 n'est pas justifié vu le très faible effectif accueilli durant l'année scolaire passée. Dès la rentrée de septembre 2015, cet accueil ne sera plus assuré. En revanche, l'accueil de 7h15 à 8h continuera de fonctionner du lundi au vendredi.

### Transfert des services de la cantine

Le service de la cantine sera transféré dans les locaux de l'ancienne école maternelle à partir de la rentrée de septembre ce qui nécessitera quelques travaux notamment l'installation d'un chauffage central au gaz, la pose d'un revêtement de sol et quelques agencements intérieurs. Les repas de la cantine devront être fournis obligatoirement par un prestataire de service.

### Sous-location des Clubhouses

Le Conseil Municipal a décidé de clarifier les termes de la délibération du 12 août 2013 portant sur les conditions de sous-location des clubhouses tels ceux de la SFE, du Club Canin et du Club de Tir sachant que toutes les sous-locations devront être déclarées en Mairie au moyen d'une convention de location tripartite.

### **LE JOURNAL DE LA COMMUNE D'ENCHENBERG**

**JUILLET 2015 n°2**

Revue officielle d'information municipale diffusée gratuitement à 600 exemplaires.

Responsable de la publication : M FATH Bernard

Responsable de la commission : Mme HECKEL Micheline

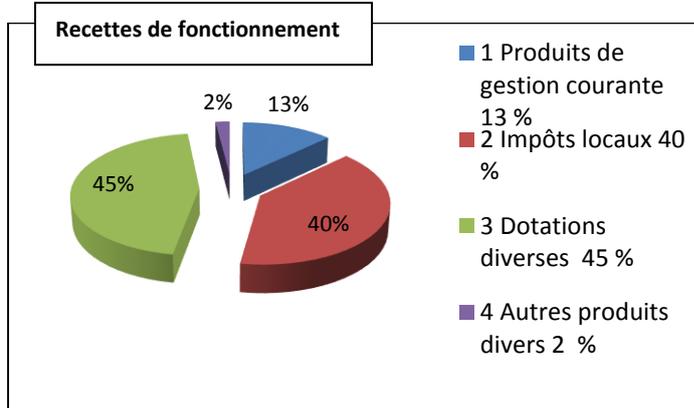
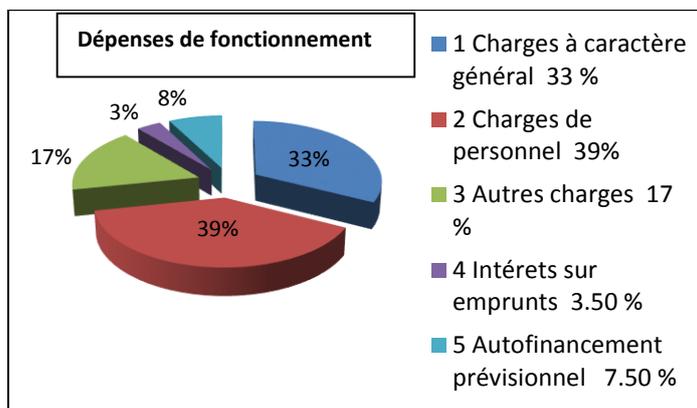
Conception et réalisation : Mme MEHLINGER Monique

Membres de la commission : WITTMANN Véronique,  
GLASER Pascal, BUCHHOLZER Fabien, OSWALD François,  
KUGEL Corine, METZ Fatima.

# BUDGET DE LA COMMUNE

## BUDGET 2015 de la Commune - Budget de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement		673 461	Recettes de fonctionnement		673 461
1	Charges à caractère général (électricité, chauffage, entretien voirie et bâtiments, fêtes, cérémonie, assurances, petites fournitures, téléphone et frais postaux)	219 000	1	Produits gestion courante (vente bois, locations, redevances, atténuation de charges)	87 250
2	Charges de personnel	264 170	2	Impôts locaux (taxes d'habitation, foncières, et fiscalité professionnelle)	266 907
3	Autres charges (indemnités, service incendie, diverses participations.	115 343	3	Dotations diverses de l'Etat (DGF....) et diverses participations de l'Etat	305 800
4	Intérêts sur emprunts et frais financiers	23 500	4	Autres produits divers, revenus d'immeubles	13 504
5	Autofinancement prévisionnel	51 448			



### Principaux indicateurs financiers

La dette de la Commune ainsi que du budget annexe du lotissement s'établit au 1<sup>er</sup> janvier 2015 comme suit :

	Dette au 01/01/2015	Annuité 2015	dont capital	dont intérêts	Dette par habitant(1300)
Budget de la Commune	513 915.23	78 875.48	57 544.90	21 330.58	395.32
Lotissement LES MARGUERITES	414 473.37	79 655.48	72 098.33	7 557.15	318.83
TOTAUX	928 388.60	158 530.96	129 643.23	28 887.73	714.15

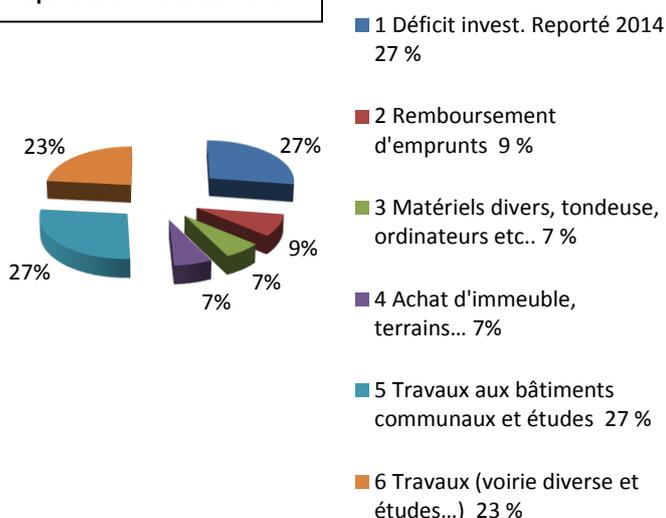
Les taux d'imposition concernant les taxes locales ont été maintenus pour 2015 et se déclinent de la manière suivante :

	P.M. bases 2014	Bases notifiées pour 2015	Variation 2015/2014	Taux votés	Produit fiscal attendu
Taxe d'habitation	1 006 317.00	1 017 000.00	1.011	11.67	118 684
Taxe foncière (bâti)	740 981.00	759 900.00	1.026	9.52	72 342
Taxe foncière (non bâti)	27 158.00	27 500.00	1.013	86.15	23 691
TOTAUX					214 717

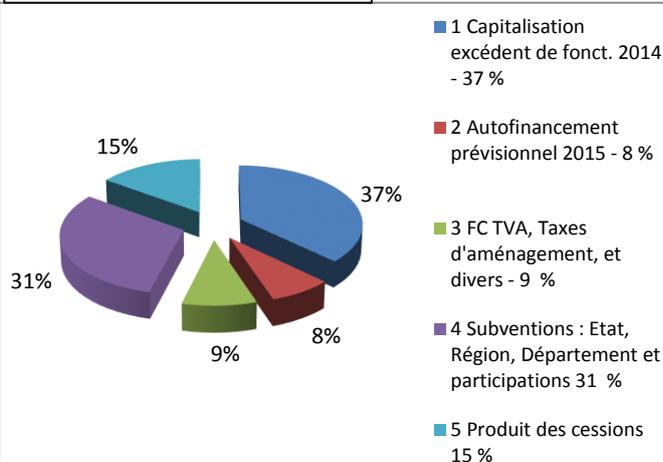
## BUDGET 2015 Commune - Section d'investissement

<u>Dépenses d'investissement</u>		669 201	<u>Recettes d'investissement</u>		669 201
1	Déficit invest. Reporté 2014	183 020	1	Capitalisation excédent de fonct. 2014	248 595
2	Remboursement d'emprunts	57 800	2	Autofinancement prévisionnel 2015	51 448
3	Matériels divers, tondeuse, ordinateurs etc..	43 840	3	FC TVA, Taxes Locales, et divers	60 500
4	Achat immeuble, terrains...	45 000	4	Subventions : Etat, Région, Département et participations	208 658
5	Travaux aux bâtiments communaux et études...	183 000	5	Produit des cessions	100 000
6	Travaux (voirie diverse et études...)	156 541			

### Dépenses d'investissement



### Recettes d'investissement



### Les projets d'investissement en 2015

Les différents projets prévus en section d'investissement pour 2015 se détaillent comme suit : Acquisition de matériels divers (tondeuse, remorque pour tracteur, défibrillateur à la salle polyvalente, ordinateurs pour les écoles, logiciels pour la mairie, panneaux de signalisation, revêtement du sol à la tribune de la chorale à l'église ...), Etude pour la rénovation des vestiaires de football, aménagement de toilettes à la sacristie à l'église, restauration de la peinture du chœur de l'église, crédits pour la remise en état des voiries communales, abri à vélos à l'école maternelle, installation d'une structure de rangement en étage dans les locaux à la salle polyvalente, réfection du chemin menant au château d'eau.

### Budget du lotissement « Les Marguerites »

Voté en équilibre : section de fonctionnement à 256.825 €, section d'investissement à 207.085 €, le budget 2015 du lotissement prévoit les dernières dépenses d'aménagement mais aussi le remboursement de la dette avec intérêts et la vente des parcelles de terrain disponibles. Détail : Travaux : 127.385 €, Intérêts : 7.600 €, Remboursement capital : 72.100 €, opérations d'ordre entre sections pour 256.825 €.

### Budget de l'eau 2015 :

Section d'exploitation : dépenses comme recettes : 210.297 €,

Charges à caractère général : 40.567€ ; Charges de personnel reversées au budget de la commune : 30.000 € (dont 15.000 pour 2014 et 15.000 pour 2015), Reversement aux divers organismes : 19.000 €, Charges financières : 13.900 €, virement en investissement : 106 830 €

Produits : Vente de l'eau et redevances : 118.100 €, opérations d'ordre comptable : 13.376 €, résultat reporté de 2014 : 78.821 €

Section d'investissement : dépenses comme recettes : 126.426 €

Détail : réserve pour travaux de renforcement du réseau d'eau à prévoir sur le tronçon Dreispitz vers Breitengraben et autres travaux non définis : 99.150 €, remboursement du capital sur dette : 13.900 €, Opérations d'ordre entre section : 13.376 €.

Le budget de l'eau prendra en charge l'installation d'un réducteur de pression au Guisberg.



# Les Anniversaires



**Joyeux  
Anniversaire**

Mme COLBLING Léonie  
Née WEISSENBACHER  
A fêté ses 91 printemps  
Le 11 avril dernier.

Mme DEHLINGER Marie  
née HUBER  
A fêté ses 90 printemps  
Le 19 avril dernier.



**97** bougies

La doyenne du village  
Mme FATH Rose née  
BEHR  
A fêté ses 97 printemps  
Le 26 juin dernier.

**Toutes nos félicitations !**